

## INDEX

---

Ce trimestre, **le suivi concerne** :

1. La qualité des eaux superficielles
2. La qualité des eaux souterraines
3. Les ressources en eaux souterraines
4. La dynamique alluviale de l’Arc
5. L’hydrologie des affluents
6. Qualité hydrobiologique des milieux aquatiques - Habitats aquatiques et humides (Arc)
7. Qualité hydrobiologique des milieux aquatiques – Inventaires piscicoles

### 1. SUIVI DE LA QUALITÉ DES EAUX SUPERFICIELLES

#### 1.1 Rappel du principe de suivi

- 32 paramètres physico-chimiques analysés pour chaque prélèvement sur chaque point;
- Suivi hebdomadaire et mensuel.

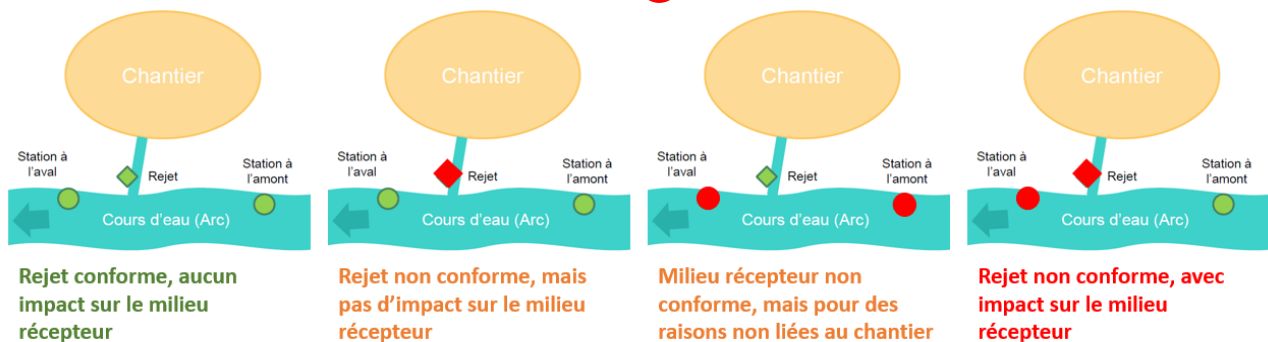
La concentration de ces paramètres est mesurée :

- Au « rejet » : dans l'eau issue du chantier
- A la « station amont » et « aval » dans l'eau du milieu récepteur.

La concentration doit être inférieure à des seuils préétablis.

Les principaux cas de figure possibles sont :

- ◆ concentration rejet < seuil
- ◆ concentration rejet > seuil
- concentration milieux naturel < seuil
- concentration milieux naturel > seuil



Suivi autour des sites en activité de Villard-Clément (CO8), Saint-Martin la Porte, plateforme de Saussaz (CO6/7 - SMP), Saint-André (CO6/7 – La Praz) et Villarodin-Bourget-Modane (CO5a – Puits d'Avrieux).

### 1.2 Chantier Villard-Clément (CO8)

#### REJET

##### REJETS VILLARD-CLEMENT

**84,3%**

Mesures conformes

- Dépassements réguliers en Conductivité et sulfates d'origine naturelle.
- Dépassements récurrents en nitrates, nitrites et ammonium ; ponctuellement en arsenic et MES ainsi qu'en DBO et cyanures.

#### MILIEU RECEPTEUR

##### ARC -CO8

**98,3%**

Mesures conformes

- Un dépassement en fer (amont et aval) ainsi qu'en DCO à l'aval

Les dépassements de seuils mesurés dans les rejets concernent d'une part des composantes physico-chimiques qui ne sont pas en relation avec les activités de chantier mais avec l'état naturel de l'eau. D'autre part, concernant les nitrates, nitrites, ammonium, l'hypothèse envisagée est celle d'un lien avec un produit d'émulsion. Un plan d'action portant sur le nettoyage / récupération de résidus, sur l'amélioration de la décantation avant la station de traitement et l'oxygénation de l'eau dans le processus de traitement est en cours de mise en oeuvre. Dans l'Arc, les dépassements ne sont pas en lien avec chantier. Concernant la DCO la station aval, le rejet est conforme ce même-jour et l'origine est probablement liée aux conditions hydrologiques.

### 1.3 Chantier Plan de Saussaz (CO6/7)

#### REJET

##### REJETS SAUSSAZ

**92,2%**

Mesures conformes

- Dépassements réguliers en conductivité d'origine naturelle
- Dépassements ponctuels en MES, nitrites et chlorures

#### MILIEU RECEPTEUR

##### ARC - CO6/7 SMP

**96,0%**

Mesures conformes

- Dépassements d'origines extérieures au chantier.

Les dépassements réguliers sur les rejets concernent des composantes physico-chimiques qui ne sont pas en lien avec les activités de chantier mais avec l'état naturel de l'eau pour ce qui concerne la conductivité. L'hypothèse envisagée quant aux dépassements ponctuels en nitrites est celle d'un lien avec un produit d'émulsion. Des actions visant à limiter la présence d'émulsion dans l'eau sont à l'étude. Quelques dépassements ponctuels en matières en suspension (MES) et chlorures, liés au dosage manuel des coagulants et floculants sur la station de traitement – en attente de la finalisation de l'installation définitive début 2025 qui automatisera et fiabilisera ces opérations - sont observés mais, comme pour les nitrites,

aucun de ces dépassements mesurés dans les rejets n'a eu de répercussions dans l'Arc. Les rares dépassements mesurés dans le cours d'eau ne sont pas en relation avec le chantier.

### 1.4 Chantier La Praz (CO6/7)

#### REJET

##### REJETS LA PRAZ

**93,6%**

Mesures conformes

- Plateforme : dépassements récurrents en pH, conductivité et MES, ponctuels en nitrites et chlorures
- Exhaure : dépassement récurrent en nitrites, ponctuel en ammonium

#### MILIEU RECEPTEUR

##### ARC – CO6/7 LPR

**96,6%**

Mesures conformes

- Dépassements d'origines extérieures au chantier dès l'amont, ponctuellement en pH, sulfates, chrome et plus fréquemment en mercure.
- Dépassement ponctuel en nitrites

Des dépassements en nitrite sont mesurés dans le rejet d'exhaure. L'hypothèse envisagée est celle d'un lien avec un produit d'émulsion. Un plan d'action portant sur le nettoyage / récupération de résidus ainsi que sur les possibilités de traitement est en cours d'élaboration. On observe néanmoins un dépassement du flux admissible sur les nitrites le 19 décembre dans le rejet d'eaux d'exhaures, avec une variation de la concentration en nitrites dans l'Arc le jour même entre l'amont et l'aval (concentration de 0,25 mg/L correspondant à la classe d'état « bon » en aval contre moins de 0,1 mg/L en amont, classe d'état « très bon »). Cette variation de concentration observée dans le milieu est restée un évènement isolé et n'apparaît pas susceptible d'entraîner une dégradation de qualité hydrobiologique de l'Arc. Le flux généré par le rejet n'explique pas à lui seul la variation entre l'amont et l'aval. Aucune modification dans le milieu (Arc et berges) n'a été observée avant et après la survenue du dépassement. Enfin, des dépassements ont déjà été observés par le passé sur la station amont (PCarc10).

Le dépassement en MES est lié à l'opération de curage du décanteur. Les dépassements observés sur le rejet plateforme (ruissellements parking) peuvent être liés aux conditions climatiques (faible pluviométrie). A l'exception de l'évènement susdit, aucun de ces dépassements mesurés dans les rejets n'a eu de répercussions dans le cours d'eau récepteur, les rares dépassements mesurés dans le cours d'eau ne sont pas en relation avec le chantier et observé soit en amont et en aval ou en amont seulement.

### 1.5 Chantier Villarodin-Bourget-Modane (CO5a)

#### REJET

##### REJETS VBM

**99,0%**

Mesures conformes

- Dépassements ponctuels en conductivité, ammonium et chlorures dans le rejet d'eau de plateforme, sans incidence sur l'Arc
- Dépassements ponctuels en arsenic sur le rejet d'Exhaure, sans incidence sur l'Arc

#### MILIEU RECEPTEUR

##### ARC – VBM

**99,1%**

Mesures conformes

- Dépassements d'origine extérieure : ponctuellement en sulfates (conditions hydrologiques et fond géochimique)

Le rejet d'exhaure (écoulement continu) est resté conforme pour tous les paramètres, excepté un dépassement ponctuel en arsenic. Les rejets de plateforme sont conformes, excepté un dépassement ponctuel en conductivité, ammonium et chlorures. Aucun dépassement mesuré au rejet n'a eu de répercussions dans le cours d'eau récepteur.

**Le chantier n'a eu aucune incidence sur le cours d'eau.**

## 2. SUIVI DE LA QUALITÉ DES EAUX SOUTERRAINES



- 20 paramètres physico-chimiques de contrôle
- Suivi à fréquence trimestrielle
- 33 piézomètres et 2 sources
- Points situés en amont au droit et en aval des sites de travaux + bassin Saint-Jean de Maurienne

### QUALITÉ DES EAUX SOUTERRAINES

**100%**

Mesures conformes

- Aucun dépassement relevé sur l'ensemble des paramètres et des piézomètres et sources.

**Le chantier n'a pas eu d'incidence sur la qualité des eaux souterraines.**

### 3. RESSOURCES EN EAUX SOUTERRAINES

#### 3.1 Suivi hebdomadaire

- Points situés à moins d'un kilomètre du front d'attaque ou à moins de deux kilomètres en arrière du front d'attaque des ouvrages souterrains
- Suivi sources : débit, température, conductivité
- Suivi forages : niveau d'eau
- 1 source suivie hebdomadairement à Avrieux
- 1 source et 3 forages suivis hebdomadairement à Saint Julien Montdenis, ajout de 3 sources fin novembre
- 4 sources et 1 forage suivis hebdomadairement à Saint Michel de Maurienne
- 4 sources et 1 forage suivis hebdomadairement à Saint-André

#### Réservoir Saint-Benoît (6001) - Avrieux

Cette source est située à proximité du ruisseau du Saint-Benoît, en aval des barrages de Plan d'aval et d'amont, qui restituent toute l'année un débit contrôlé sur le ruisseau (régime haut estival, régime bas hivernal).

Après une baisse de la conductivité en juin 2023, inhabituelle à cette période, le débit a notablement baissé à partir de fin juillet jusqu'en novembre 2023. Dans le même temps, la hauteur d'eau du ruisseau voisin du Saint-Benoît est restée stable (baisse habituelle début novembre avec le changement de régime des barrages).

Depuis, le débit et la conductivité suivent les évolutions saisonnières habituelles (aux changements de régime des barrages en amont sur le Saint-Benoît) mais avec un décalage vers des valeurs plus faibles (de l'ordre d'une centaine de l/min pour les débits et d'une centaine de  $\mu\text{S/cm}$  pour la conductivité).



**A Avrieux, la source 6001 a montré une baisse de conductivité inhabituelle au mois de juin 2023, suivie d'une baisse du débit depuis fin juillet qui se poursuit jusqu'en novembre 2023. L'évolution de la source 6001 depuis l'été 2023 et le décalage à la baisse des débits et conductivité apparaissent anormaux et semble traduire une prédominance des apports superficiels dans son alimentation sur les apports profonds. Selon les différentes analyses menées, un lien avec le creusement des puits d'Avrieux constitue l'hypothèse la plus probable à cette situation.**

### Forages Saint-Julien (F60, F2 et F130)



Le forage F60 montre une certaine stabilité de son niveau d'eau avec quelques périodes de recharge modéré (2000, 2018, 2020). En octobre 2022, il avait enregistré une baisse d'environ 60 cm. Après une phase de stabilité, une nouvelle baisse a été observée à partir de mi-novembre 2023. Cette baisse marquée se poursuit en fin d'année et s'accroît en janvier 2024. Mi-mars 2024, le niveau atteint le fond de l'ouvrage.

Le forage F2 voisin connaît une baisse légèrement plus forte en octobre 2022 mais reste encore stable en décembre 2023. Il enregistre une baisse très modérée au cours du premier trimestre 2024. En avril, cette baisse s'accroît fortement puis le niveau se stabilise en mai-juin à une cote proche de celle du fond de l'ouvrage F60. Depuis, le niveau reste très stable à cette cote. Le front de creusement depuis le portail Ouest a dépassé ces deux ouvrages fin mars/début avril.

Le forage F130 voit son niveau d'eau varier faiblement (quelques mètres) de façon saisonnière (rechargement fin d'hiver/début de printemps, puis lente décroissance). En août 2024, le niveau d'eau enregistre une baisse plus prononcée qui s'accroît en septembre (front de creusement à une centaine de mètres environ). Depuis mi-octobre, le niveau n'est plus mesurable (forage incliné), la sonde descend au mieux jusqu'à la cote approximative du tunnel sans rencontrer d'eau.

Une attention particulière est portée à leur évolution.

### Captage du Costerg (1012) – Saint-Julien-Montdenis



Au captage du Costerg (1012) (sans usage aujourd'hui), l'arrêt des écoulements est constaté lors de la visite du 23 octobre 2024. **Le suivi hebdomadaire montre que le point reste sec depuis cette date.**

Ce captage est suivi depuis les années 90. Il est alimenté par un réseau issu de galeries éboulées (anciennes carrières) qui ne permet pas de connaître précisément la provenance de l'eau.

Son suivi montre, outre des variations saisonnières, une **tendance globale à la baisse des débits depuis le début du suivi, avec quelques phases de stabilisation**. L'observation de quasi tarissement ponctuellement par le passé est aussi à souligner.

L'interruption de l'écoulement en octobre 2024 est concomitante au creusement du tunnel CO8 se trouvant au droit du captage. Il n'y a pas eu de venue d'eau pérenne et constante en souterrain à cette période, il n'y a donc pas de corrélation directe des venues d'eaux souterraines avec les eaux de surface.

Néanmoins, plusieurs forages sont suivis au niveau de la zone de contact éboulis/flysch ainsi qu'un forage incliné (F130) à proximité du Costerg (Cf. ci-dessus). Tous montrent un abaissement du niveau statique des ouvrages à l'approche du front (plus ou moins tôt, baisse plus ou moins rapide selon terrains meubles ou rocheux) puis une stabilisation au niveau de la cote du tunnel (pour les ouvrages encore mesurables à cette cote). Une corrélation semble établie entre le fonctionnement de F130 et le Costerg, au moins sur la période nov. 23/sept. 24. L'évolution du forage voisin F130 et la concomitance avec le passage du front de creusement ne permettent pas d'écarter une influence du creusement.

**L'origine du tarissement du Costerg est probablement multifactorielle y compris influence du creusement du tunnel de base. L'influence définitive du tunnel sera appréciée à l'issue des travaux de revêtement définitif incluant l'imperméabilisation du tunnel au droit de ce secteur.**



**Aucune autre observation particulière n'est relevée pour les autres sources et forages suivis hebdomadairement.**

### 3.2 Suivi mensuel

- 129 Sources suivies : débit, température et conductivité  
1 source non suivie : accès captage interdit, en attente travaux d'équipement de mesurage

#### SOURCES OCTOBRE – DECEMBRE 2024

96,1%

Sources  
stables

Le contexte météorologique de ce trimestre est particulièrement humide en octobre, spécialement à la Norma et plus proche des normales ensuite à St-Michel alors que la Norma enregistre deux mois plutôt secs. Certains points sont encore influencés par les effets des fortes précipitations observées fin 2023/début 2024 et ceux du printemps pluvieux.

Ce trimestre la tendance est hétérogène sur l'ensemble de la vallée avec des débits en hausse, en baisse ou stables et des sources en hautes eaux, basses eaux ou intermédiaires sans qu'il soit possible de dégager une tendance par secteur.

Quelques sources sont suivies plus particulièrement :

- **Captage Notre-Dame des neiges (1002) – Saint-Julien-Montdenis**

La source Notre-Dame des Neiges voit son débit baisser depuis le début de l'année après un pic modéré observé en décembre 2023/janvier 2024. Cette situation est observée sur de nombreuses sources. Cependant, les débits mesurés début et fin avril atteignent des niveaux de basses eaux alors que cette source connaît habituellement son pic de hautes eaux en mars/avril. Depuis le mois d'avril, les débits rejoignent les valeurs de basses eaux connues habituellement à l'automne ou en début d'hiver et s'approchent des minimas connus. Après une faible hausse en juin, la baisse reprend dès juillet. En août 2024, la valeur enregistrée est la plus basse jamais observée sur cette source, un nouveau record est battu en septembre. La conductivité est plutôt stable après avoir baissé en décembre 2023 et la température est restée à des valeurs intermédiaires en début d'année légèrement supérieures aux minimas habituellement observés à cette période. **Le débit repart à la hausse depuis octobre et retrouve une valeur de basses eaux déjà observée en fin d'année 2024.** Une analyse plus approfondie des possibles causes à l'origine de ces observations est en cours. Cette source, située à environ 2,7 km du tracé, figure en tant que point témoin dans le réseau de suivi.

- **Source du lavoir bas de l'Etraz (3025) – Saint-Michel de Maurienne**

Cette source connaît habituellement des variations saisonnières (sauf en 2009 et 2010), et semble aussi connaître des variations pluri-annuelles avec des basses eaux très faibles en 96, 2006-07, 2009, 2017, 2022, 2023. Depuis 2020, la tendance générale est à nouveau à la baisse avec des pics de hautes eaux de plus en plus faibles et des basses eaux plus faibles et parfois plus longues. Le débit du lavoir bas de l'Etraz (3025) avait atteint son niveau le plus bas mesuré depuis le début du suivi (1994) en octobre/novembre 2022.

En 2024, le débit augmente progressivement pour atteindre un niveau de hautes eaux modéré (comme en 2023) au mois de juin. Une baisse sensible est observée en juillet avant une chute marquée des débits en août. Les niveaux de basses eaux sont atteints. La baisse se poursuit plus faiblement en septembre et octobre, où le record bas est battu. En novembre, le débit enregistre une très faible hausse (+0,05 l/min) qui se confirme en décembre.

- **« Forage autoroute 93 m (64) - Orelle**

La source 64 (forage artésien) a connu une diminution globale de son débit en 2019, en lien avec le chantier. Depuis 2020, de légers rechargements printaniers sont observés, de plus en plus faibles jusqu'en 2022. Le niveau bas historique a été atteint en février 2021 (2 l/min.). Depuis 2021, les bas débits progressent faiblement chaque année. En 2023, contrairement aux années précédentes qui enregistraient un rechargement au 1er semestre suivi d'une décrue au second, **les débits sont en progression tout au long de l'année**, pour atteindre 30 l/min à mi-mars 2024, soit plus que le rechargement estival de 2020. **La tendance globale semble à la hausse modérée depuis 2021 et se stabilise globalement autour de 27 l/min depuis avril 2024. C'est toujours le cas en fin d'année 2024.**

- **Source du Planay bas (208) – Bramans**

La source de Planay bas (208) connaît des variations pluriannuelles, non saisonnières. Cette source est un des rares points à ne pas montrer de réaction immédiate remarquable au contexte très humide de fin 2023. Néanmoins, la tendance est à la hausse des débits de mi-2023 à septembre 2024. En octobre 2024, le débit présente une valeur anormalement faible. Pour autant, le débit mesuré dans un regard 20 mètres en amont le même jour semble normal. La situation perdue en novembre et décembre avec un débit plus élevé en décembre, mais encore inférieur aux valeurs habituelles, la mesure en amont semble toujours normale. Une maison est située entre ces deux points de mesures. L'agent communal a proposé de se renseigner auprès du propriétaire (absent tout l'hiver) pour savoir ce qu'il se passe.

### 4 DYNAMIQUE ALLUVIALE DE L'ARC

- Suivi de l'état des caractéristiques hydromorphologiques du lit de l'Arc tous les 2 ans (2023-2025) ou en cas de crue morphogène
- 2 crues morphogènes en juin et septembre 2024
- Lévés en long de l'Arc automne 24 et comparaison avec le levé LiDAR du SPM de septembre 24.



#### Bilan sur l'Arc

L'analyse de l'évolution verticale du cours d'eau (comparaison topo 2024 et topo 2023) montre :

- un phénomène d'incision est également observé sur le secteur de Modane mais très localisé entre le pont de la déchetterie (rue de l'Isle) et la place du marché (amont Rizerie) à Modane. La ligne de fond n'a que peu évolué latéralement.
- une **incision du lit de l'Arc assez marquée sur les secteurs de Saint-Jean et de Saint-Martin, avec plusieurs secteurs dépassant les 3 mètres d'incision**. La ligne de fond s'est parfois fortement décalée latéralement entre Saint-Martin et Saint-Jean selon les secteurs.

#### 2024 :

Intégration du nouveau plan de gestion établi par le Syndicat du Pays de Maurienne sur les secteurs Saint-Jean de Maurienne et Saint-Michel de Maurienne (secteurs Arvan et Modane non concernés). Les cotes de gestion max sont celles qui entraînent le déclenchement de curage. La cote mini est la cote de fond de curage en cas d'intervention.

Les cotes de fond 2024 sont en dessous des cotes de gestion du fond du lit du plan de gestion 2024 à l'exception :

- d'un tronçon limité (PK 95.504) est au-dessus de la cote maxi du plan de gestion et concerne environ 150m en aval du seuil situé juste en amont des confluences avec les torrents du Saint-Julien et du Bochet.
- Du tronçon aval (en aval du pont de la D1006 sur l'Arc en aval de la confluence de l'Arvan).

**Ces observations sont sans lien avec le chantier. Un curage est engagé par le SPM au niveau de Saint-Jean de Maurienne.**

## 5. QUALITÉ HYDROBIOLOGIQUE DES MILIEUX AQUATIQUES. HYDROLOGIE

- 6 affluents suivis: Grollaz, Pérousaz, Vigny (Saint-Michel), Saint-Bernard et Povaret (Modane) et Saint-Benoit (Avrieux)
- 6 stations équipées d'échelles limnimétriques (hauteur d'eau, 1 par affluent) : suivi mensuel, hebdomadaire pour le Saint-Benoît, Grollaz, Pérousaz et Vigny
- 4 stations de traçage réparties sur le Saint-Benoît, 8 stations sur la Grollaz et 9 stations sur le Vigny (identification zones apports/pertes).

### **Aucune variation anormale de l'hydrométrie n'est relevée sur les ruisseaux suivis.**

Les mesures de la station du Vigny sont influencées par l'engravement significatif de la vasque (environ 20 cm) observé depuis le début du mois de décembre 2023. Le niveau d'eau se maintient à des valeurs élevées depuis janvier 2024.



Station 6-A - St-Bernard (Modane)

Les affluents de rive droite secteur Saint-Michel (Vigny, Perousaz, Grollaz) enregistrent un pic début octobre à la faveur des fortes précipitations, les hauteurs d'eau baissent ensuite à un niveau équivalent à ceux de la fin d'été avant d'enregistrer un pic plus ou moins important à la fin novembre. La tendance est à la stabilisation en décembre à un niveau encore élevé.

Secteur amont, la tendance est à la baisse pour le Povaret et le Saint-Bernard, respectivement en niveau intermédiaire et en hautes eaux. Tous sont plus ou moins impactés par les fortes pluies d'octobre. Le Saint-Benoît est également à la baisse ce trimestre, d'abord légère fin octobre puis en lien avec le changement de régime des barrages en novembre.

Tous ont une évolution normale pour la période.

**Aucune variation anormale des zones d'apports/pertes n'est relevée sur les ruisseaux du Saint-Benoît et de la Grollaz.**

### 6. QUALITÉ HYDROBIOLOGIQUE DES MILIEUX AQUATIQUES. HABITATS AQUATIQUES ET HUMIDES (Arc et Arvan)

- **5 secteurs sur l'Arc** : entre St-Jean-de-Maurienne et Villarodin-Bourget
- **1 affluent** : Arvan

Pour rappel, l'année 2024 a été hydrologiquement très soutenue sur le bassin versant de l'Arc. Deux crues majeures (décennales) ont eu lieu les 21 juin et 5 septembre. Toutes deux ont généré des dégâts sur les infrastructures (routes...) et ont provoqué des débordements notables localement (plan d'eau de l'Ilaz, en aval de Saint Jean de Maurienne...). Le transport solide a été intense et a provoqué des dépôts conséquents dans certains secteurs de l'Arc. L'érosion des berges est marquée sur le secteur de l'Arc amont.

Arvan : L'état des habitats sur l'Arvan dans la traversée de Saint Jean de Maurienne enregistre une dégradation par rapport à 2023 pour le tronçon amont (état qualifié de « moyen » à « mauvais »). Cette dégradation est attribuable aux crues morphogènes.

Arc secteur Saint Jean de Maurienne : Peu d'évolution entre 2023 et 2024. Les petites variations enregistrées sont plutôt positives. Les crues majeures de 2024 ont engendré quelques érosions des berges localement et des dépôts sédimentaires. Il n'y a pas eu de déclassement de la qualité sur ces secteurs qui étaient déjà fortement dégradés initialement.

Arc secteur St Julien Montdenis : Peu d'évolution entre 2023 et 2024 (et même entre 2020 et 2024). Les habitats aquatiques sont déjà initialement très réduits par l'anthropisation du lit de l'Arc (recalibrage, protections de berges,...). Cependant, les crues morphogènes de 2024 ont induit une dégradation supplémentaire des berges et des dépôts sédimentaires dans le chenal.

Arc secteur Saint Martin La Porte : légère dégradation entre 2023 et 2024 sur l'un des tronçons pour les compartiments morphologique et écologique avec les deux crues morphogènes de 2024. Il y a eu beaucoup de transport solide dans l'Arc. Le lit a bougé (chenal unique) et les berges ont été affectées par les crues.

Arc secteur la Praz : le classement en mauvais état global reste inchangé depuis l'état initial de 2015. Avec l'augmentation des débits liée à la fuite de vanne au Freney, les écoulements sont devenus turbulents et homogènes, affectant les habitats sur le secteur.

Arc secteur Villarodin-Bourget Modane : l'état des habitats est désormais qualifié de mauvais sur les tronçons en aval sur les critères morphologique et écologique. Ces évolutions ne sont pas à relier au chantier TELT mais aux crues morphogènes survenues en 2024.

**Les modifications ne sont pas à mettre en relation avec les travaux liés au creusement du tunnel par TELT mais en lien avec les crues morphogènes de 2024.**

### 7. QUALITÉ HYDROBIOLOGIQUE DES MILIEUX AQUATIQUES. INVENTAIRE PISCICOLES

- **4 stations d'inventaires piscicoles sur l'Arc**: à St-Jean-de-Maurienne au droit de l'Echaillon, à La Praz, à Modane au droit de St-Gobain et à Villarodin-Bourget en amont du pont de la Glaire.
- 2024 : 2 stations non réalisées PCarc2 (St-Jean) et PCarc9 (La Praz) en raison des conditions hydrologiques fortement défavorables jusqu'au 31 octobre, date limite pour réaliser les pêches (hydrologie de l'Arc, travaux EDF sur plusieurs ouvrages : St-Martin, fuites au Freney...)

- Secteur Villarodin-Bourget : les effectifs restent assez conformes. La biomasse piscicole augmente d'amont en aval, ce qui signifie que la zone des chantiers de TELT a peu d'impact sur les peuplements piscicoles. Cependant, il faut bien noter que le peuplement piscicole sur la station aval a fortement diminué par rapport aux suivis précédents. La cause de cette dégradation est plutôt liée à une dégradation des habitats et aux conditions hydrologiques néfastes de cette année 2024 (deux crues morphogènes, lâchers d'eaux et chasses plus régulières).

La présence d'une faune piscicole est plutôt artificielle car dépendante des opérations d'alevinage dans le secteur. La reproduction naturelle semble faible au vu du nombre d'alevins capturés et le maintien d'individus matures semble également être difficile.

**Les modifications ne sont pas à mettre en relation avec les travaux liés au creusement du tunnel par TELT.**